**Tournoi des Jeunes Hainaut 2020**

tjhainaut@gmail.com

**Règlement**

Ce règlement est distribué au juge arbitre et au directeur de réunion lors de chaque manche.

En cas de challenge Eric De Meu, le chapitre X du règlement de la LBFA a priorité pour les paragraphes en concurrence.

1. Les cercles participant à la compétition outdoor 2020 sont : ACBB (Bernissart), ACLE (Lessines), EAH (Le Bizet), JSMC (Mouscron), MOHA (Mons-Obourg), OSGA (Saint-Ghislain) et USTA (Tournai).

2. **Chaque cercle participant organise un meeting\*** pour les athlètes des catégories Benjamins à Minimes dans ses installations et l’ouvre **gratuitement aux autres cercles du Tournoi des Jeunes**.

\* sauf ACLE

Si le cercle organisateur le désire, il peut ouvrir son meeting à d’autres cercles extérieurs qui acceptent le présent règlement. Les athlètes affiliés à d’autres cercles qui ne participent pas au Tournoi des Jeunes ne seront pas repris dans les classements. Le club organisateur peut, s'il le désire, réclamer une participation financière aux athlètes qui ne font pas partie du tournoi.

Les athlètes non affiliés peuvent participer à la compétition en demandant un dossard provisoire mais ceux-ci ne seront pas repris dans les différents classements. Si ceux-ci s’affilient avant la fin du tournoi, seuls les résultats obtenus après la date de leur affiliation seront pris en compte dans le classement final.

3. Ces compétitions peuvent se présenter sous deux formes : un meeting BPM en épreuves multiples (Challenge Eric De Meu) ou un meeting BPM en épreuves individuelles.

Les épreuves qui peuvent être organisées sont les suivantes :

* Benjamin(e)s : 60/600/Longueur/Hauteur/Poids/Hockey/Tétrathlon/4x60
* Pupilles : 60/60H/1000/Longueur/Hauteur/Poids/Hockey/Disque/Tétrathlon/4x60
* Minimes : 80/60H ou 80H/ 150/300/1000/Longueur/Hauteur/Perche/Poids/Javelot/Disque/Pentathlon/4x80

Calendrier et Programme des Compétitions 2020 (6 manches) :

* 10 mai : EAH (Le Bizet) – Challenge Eric De Meu
* 23 mai : ACBB (Bernissart)
* 30 mai : OSGA (Saint-Ghislain)
* 06 juin : USTA (Tournai) – Challenge Eric De Meu
* 22 août : MOHA (Mons-Obourg)
* Meeting de clôture 12 septembre : JSMC (Mouscron)

4. Nombre d’épreuves :

Les athlètes peuvent participer à un **maximum de 4 épreuves + relais (sauf meeting repris comme « Eric De Meu » où la participation à toutes les épreuves organisées est obligatoire pour figurer au classement final).**

5. Organisation des concours :

Les athlètes ont droit à 3 essais dans les concours quel que soit le nombre d’athlètes (sauf meeting repris comme « Eric De Meu » où le nombre d’essais est ramené à 2).

Si le nombre d’athlètes inscrits est supérieur à 30, et si le cercle dispose de plusieurs sautoirs ou aires de lancer, les athlètes sont, dans la mesure du possible, répartis en deux groupes, en essayant de rassembler les athlètes de même niveau dans le même groupe. Les deux groupes peuvent ainsi participer en parallèle.

Si cela n’est pas possible, alors le premier groupe effectue son concours dans son entièreté (l’ensemble des essais) ; le second patiente et ne débute son concours qu’une fois celui du premier groupe terminé.

NB : vu qu’il n’est pas toujours évident de mettre ces mesures en place (disponibilité des sautoirs/aires de lancers, officiels en nombre insuffisant, …), il est vivement demandé aux clubs d’envoyer la liste des pré-inscriptions dans le délai imparti (cf § 8), et ce afin que le club organisateur puisse éventuellement adapter l’horaire du meeting.

Concours de Hauteur :

- Benjamins : départ à la hauteur du mousse – monter par 5cm jusque 100cm, puis par 3cm.

- Pupilles : 90cm, 100cm, 105cm, 110cm, 115cm, 120cm, 123cm, +3…

- Minimes : 95cm, 105cm, 110cm, 115cm, 120cm, 125cm, 130cm, 133cm, +3…

Ces hauteurs sont à respecter même en cas d’épreuves multiples, sauf dans le cadre du challenge Eric de Meu auquel cas le chapitre X § 12 du règlement LBFA est prioritaire.

6. Courses relais

Les cercles organisateurs qui le souhaitent peuvent prévoir des courses relais en début ou fin de meeting.

7. Meeting de clôture (finale)

Celui-ci reprendra les différentes épreuves déjà concourues dans les manches courantes par catégorie, ainsi qu’une course relais par catégorie.

Ce meeting sera organisé suivant les disponibilités de l’agenda des compétitions et des clubs organisateurs.

8. Pré-inscriptions

Pour des facilités d’encodage, l**es pré-inscriptions sont vivement recommandées pour chaque manche. Elles sont envoyées au secrétaire du cercle organisateur au plus tard le jeudi soir précédent la compétition.**

Chaque cercle reçoit un tableau type qui est complété par les informations sur les athlètes. Ce tableau reprend les différentes épreuves disponibles pour chaque catégorie. Il faut y mentionner, s’il y en a, les meilleurs résultats obtenus par chaque athlète. De cette façon, les cercles organisateurs font en sorte de regrouper les athlètes de même niveau et, concernant les courses, à défaut de temps de référence, répartir les athlètes en fonction de l’âge et des cercles.

**Les inscriptions sur place restent possibles mais sont réduites au strict minimum** (nous comptons sur la bonne volonté des entraineurs et autres responsables d’inscriptions) et sont clôturées 45 minutes avant le début de chacune des épreuves.

9. Jury

Il est demandé à chaque cercle d’avoir deux personnes disponibles pour chaque manche, celles-ci sont retenues en cas de besoin pour différentes tâches telles que le renvoi des engins, le ratissage des sautoirs en longueur, etc.

10. Badges de délégués de cercles

Avec l’envoi de la liste des pré-inscrits, le club participant notifie au club organisateur le nombre de délégués qui seront présents, afin de pouvoir prévoir le nombre de badges nécessaires. Il est demandé à chaque cercle de faire preuve de bon sens, en fonction du nombre d’athlètes réellement présents. Dans tous les cas, un maximum de 5 badges est prévu pour chaque cercle participant. Toute personne ne disposant pas du badge officiel n’a pas accès au terrain.

11. Récompenses lors de chaque manche

Des récompenses peuvent être prévues par le club organisateur de la manche, par exemple une médaille pour les trois premiers de chaque épreuve individuelle et un petit trophée ou coupe pour les 3 premiers des épreuves multiples.

12. Communication des résultats de chaque meeting

**Une copie des résultats complets, les fichiers mres, WPdoc ainsi que la liste des éventuelles rectifications communiquées par le juge arbitre sont envoyés à l’adresse mail** [**tjhainaut@gmail.com**](mailto:tjhainaut@gmail.com), afin que chaque personne responsable des différents classements soit en possession des résultats dans les plus brefs délais après chaque meeting. Les résultats et classements intermédiaires après chaque manche sont ensuite communiqués à chaque cercle participant.

13. Classement du Tournoi – Classement final individuel des athlètes

Les classements se font par catégorie (BEN G, BEN F, PUP G, PUP F, MIN G et MIN F).

**Des points sont attribués pour chaque épreuve disputée** par l’athlète lors des différentes compétions du tournoi et seront additionnés pour établir le classement final des athlètes du tournoi.

Pour chaque épreuve à laquelle il participe et valide un résultat, chaque athlète se voit attribuer des points. Le 1er marque 12 points, le 2ème 10 points, le 3ème 9 points, le 4ème 8 points, le 5ème 7 points, le 6ème 6 points … et ainsi de suite jusqu’au onzième qui obtient 1 point, ainsi que tous les athlètes classés.

Dans les épreuves multiples (Challenge Éric de Meu), le principe de points par épreuve reste le même : 1er 12 points, 2ème 10 points, 3ème 9 points, 4ème 8 points … et ainsi de suite jusqu’au onzième qui obtient 1 point, ainsi que tous les athlètes classés. Non seulement chaque épreuve constituant ce tétrathlon/pentathlon compte pour une épreuve afin d’attribuer des points, mais aussi le classement final du tétrathlon/pentathlon compte comme une épreuve ( 5 possibilités d’obtenir des points dans le cadre d’un tétra et 6 dans le cadre d’un penta).

**Pour entrer dans le challenge et avoir droit à une récompense, l’athlète doit obligatoirement avoir participé à 3 manches, et à un minimum de 10 épreuves au total de toutes les manches.**

Des responsables sont désignés pour réaliser les classements.

Le classement final du tournoi sera validé par ces responsables.

Chaque cercle organisera de manière indépendante et à ses frais les remises de récompenses pour ses athlètes.

Dans la mesure du possible, une coupe devrait être attribuée au 3 premiers de chaque catégorie et chaque participant classé devrait au minimum recevoir un médaillon de participation.

14. Classement Inter-cercles

Pour déterminer le cercle vainqueur de chaque manche, différentes sources de points interviennent et sont globalisées :

1/ **Chaque athlète participant** lors de chaque manche rapporte **1 point** au cercle.

2/ On reprend les **deux meilleures performances d’athlètes du même cercle dans chaque discipline et chaque catégorie**.

Sur base de 7 cercles (soit par catégorie et par épreuve un maximum de 14 athlètes représentant les 2 meilleures performances pour chaque cercle) : la meilleure performance reçoit 15 points, la 2ème 13 points, la 3ème 12 points, la 4ème 11 points et ainsi de suite jusqu’à la 14ème qui reçoit 1 point.

**Seuls les 2 athlètes les mieux classés d’un cercle permettent d’obtenir des points** ; les autres athlètes de ce cercle ne peuvent plus rentrer en compte pour cette attribution de points.

3/ Les points obtenus lors des **relais** sont comptabilisés dans le total des points inter-cercles. Si le relais termine 1er, le club reçoit 28 points ; si le relais termine 2ème, le club reçoit 22 points ; si le relais termine 3ème, le club reçoit 18 points ; si le relais termine 4ème, le club reçoit 14 points ; si le relais termine 5ème, le club reçoit 10 points ; si le relais termine 6ème, le club reçoit 6 points ; et si le relais termine 7ème, le club reçoit 2 points.

**Les clubs ne se verront octroyer qu’une seule fois des points pour les relais.**

**Les cercles ne peuvent dispatcher leurs athlètes dans plusieurs équipes mixtes s’ils ont un nombre suffisant d’athlètes pour constituer une équipe complète.**

Dans le cas où les relais sont composés d’une équipe mixte, les points seront répartis de part égale dans les différents cercles composant l’équipe.

Exemples :

- si un cercle dispose de 6 athlètes, il doit aligner une équipe complète et les 2 athlètes restants dans une seule équipe mixte

- si le club A aligne trois athlètes dans une équipe mixte et que celle-ci remporte la première place, le club A obtient 21 points (28 :4\*3). Si le club A aligne une autre équipe qui obtient la 4ème place (14 points), il sera tenu compte du résultat de l’équipe mixte.

**A chaque manche, on additionne toutes les sources de points (nombre de participants, deux meilleurs athlètes dans chaque discipline et chaque catégorie, relais) et on obtient un total pour chaque cercle**. Le cercle vainqueur de la manche est celui qui atteint le plus grand total et gagne 7 points. Le cercle qui se classe 2ème obtient 6 points, le 3ème 5 points, le 4ème 4 points, le 5ème 3 points, etc jusqu'au 7ème qui reçoit 1 point. Si un cercle ne présente aucun athlète, il ne reçoit pas de points à la manche concernée.

En cas d’ex-aequo : le cercle ayant le plus de victoires toutes catégories et disciplines confondues l’emportera, s’il n’y a pas de victoire on comptabilisera les 2èmes places, et ainsi de suite …

Ces points (maximum 7 par manche pour le cercle vainqueur) entrent en ligne de compte dans un **classement général pour toutes les journées de compétition**.

Au terme de la saison, une coupe est remise au cercle vainqueur du classement général des inter-cercles.

15. En fin de saison, les responsables et entraîneurs sont invités à une réunion, durant laquelle est évaluée la saison écoulée avec les améliorations à apporter, ainsi qu’une ébauche du programme de la saison suivante.